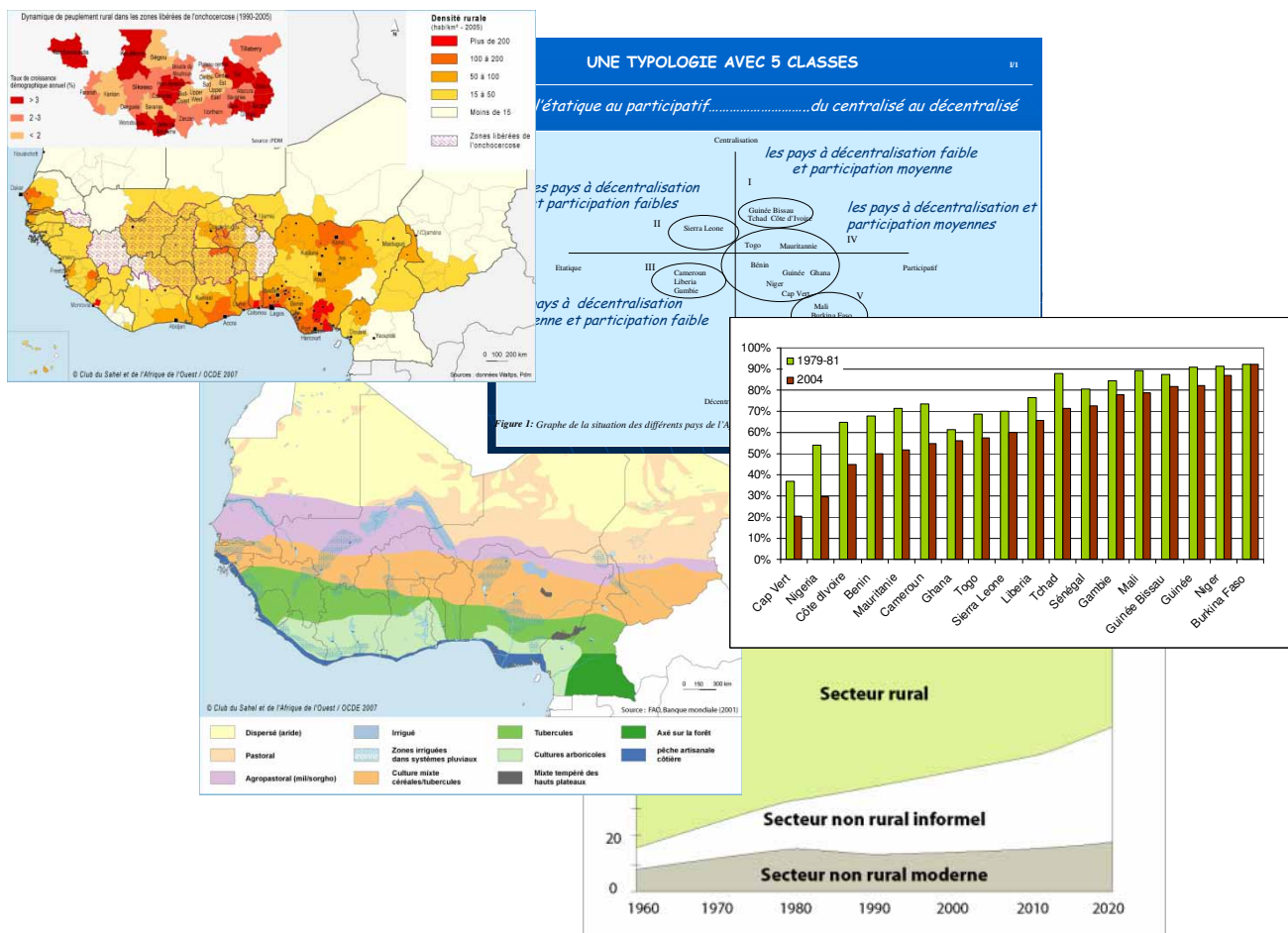




# Les ruralités en mouvement en Afrique de l'Ouest



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE  
 DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE – DIVISION DU DÉVELOPPEMENT RURAL  
 ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES  
 CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Mars 2007



# Les ruralités en mouvement en Afrique de l'Ouest

Ce document est le fruit du travail conjoint mené en 2006 entre l'équipe de la Division du Développement Rural au sein du Département du Développement Durable de la FAO<sup>1</sup> et l'équipe du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest<sup>2</sup> (OCDE). Il s'inscrit dans un double cadre :

- 1) La Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural (CIRADR) organisée du 7 au 10 mars 2006 à Porto Alegre au Brésil (cf. encadré). Les participants ont notamment recommandé de travailler sur les indicateurs du développement rural. Ce rapport sur la situation en Afrique de l'Ouest constitue un premier exemple de recueil exhaustif de données sur une région donnée dont la grille d'analyse pourra être utilisée pour d'autres régions.



*Une vision pour l'avenir*  
Conférence Internationale sur la  
Réforme Agraire et le Développement Rural

Du 7 au 10 mars 2006, la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural (CIRADR) a réuni à Porto Alegre au Brésil 1 400 participants représentant 92 États Membres de la FAO, diverses institutions internationales et organisations intergouvernementales et de plus de 150 organisations de la société civile.

Durant les quatre journées de la Conférence, les participants ont passé en revue les différentes expériences de réforme agraire introduites de par le monde, analysé leur impact, les processus, les mécanismes utilisés, examiné les rôles joués par les différents acteurs impliqués et finalement discuté des propositions à formuler pour les programmes d'action à envisager dans le futur. La CIRADR a contribué à réinscrire sur l'agenda international les questions de réforme agraire et de développement rural, grâce à une approche participative impliquant toutes les parties concernées. Une session de la conférence a notamment traité des « *indicateurs et référentiels pour le suivi de la réforme agraire et du développement rural* » et a servi de base pour la préparation de ce document.

Pour davantage d'informations sur la CIRADR et pour consulter la Déclaration Finale et les documents préparatoires, consulter le site Internet de la Conférence à l'adresse: [www.icarrd.org](http://www.icarrd.org) .

- 2) L'Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, activité conjointe entre le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Pour plus d'informations : <http://www.atlas-ouestafrique.org> et <http://www.oecd.org/sah>.

---

<sup>1</sup> Coordinée par Jean Bonnal, avec les contributions de Geneviève Braun, Stéphane Jost et Valentina Spasiano. Les auteurs tiennent également à remercier les autres divisions et services de la FAO (Production animale, Ressources en eau, Statistiques, Forêts, Environnement, Coopération Technique, Pêche) ainsi que l'Unité transformation du monde rural et développement durable du CSAO pour leurs contributions à ce document.

<sup>2</sup> Coordinée par Christophe Perret.



# Table des matières

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>7</b>
<b>PARTIE 1 . LE DEVELOPPEMENT HUMAIN ET LES CONDITIONS DE VIE RURALES.....</b>	<b>9</b>
<b>1.1 La dynamique démographique ouest-africaine .....</b>	<b>9</b>
<i>a) Persistance d'une croissance démographique soutenue .....</i>	<i>9</i>
<i>b) Accroissement urbain et concentration en zone littorale.....</i>	<i>9</i>
<i>c) Une dynamique rurale qui reste forte.....</i>	<i>10</i>
<b>1.2 Les conditions d'existence : santé et éducation .....</b>	<b>12</b>
<i>a) La santé.....</i>	<i>12</i>
<i>b) L'éducation.....</i>	<i>13</i>
<b>PARTIE 2 . LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES ET DES ECOSYSTEMES.....</b>	<b>15</b>
<b>2.1 Une occupation inégale de l'espace .....</b>	<b>15</b>
<b>2.2 Dynamiques foncières.....</b>	<b>17</b>
<i>a) Utilisation des terres et potentiels agro-pastoraux .....</i>	<i>17</i>
<i>b) Les enjeux fonciers.....</i>	<i>18</i>
<i>c) Impacts sur les ressources forestières .....</i>	<i>20</i>
<b>2.3 Les impacts du climat.....</b>	<b>21</b>
<i>a) L'évolution du climat.....</i>	<i>21</i>
<i>b) Impacts sur la production agro-pastorale.....</i>	<i>23</i>
<b>PARTIE 3 . LES PERFORMANCES DES ECONOMIES RURALES.....</b>	<b>25</b>
<b>3.1 Le paysage rural ouest-africain.....</b>	<b>25</b>
<i>a) Une économie ouest-africaine caractérisée par un secteur rural important .....</i>	<i>25</i>
<i>b) Les activités en milieu rural.....</i>	<i>26</i>
<b>3.2 Les performances du « secteur agricole ».....</b>	<b>28</b>
<i>a) La production disponible régionale augmente plus vite que la population.....</i>	<i>28</i>
<i>b) Diversification et intensification de l'agriculture.....</i>	<i>29</i>
<i>c) Performances et défis de l'élevage.....</i>	<i>33</i>
<i>d) Commerce et marchés agricoles.....</i>	<i>35</i>
<b>PARTIE 4 . LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET L'INSECURITE ALIMENTAIRE .....</b>	<b>39</b>
<b>4.1 Dispersion des revenus, pauvreté et sous-alimentation.....</b>	<b>39</b>
<b>4.2 Des modes de consommation qui changent .....</b>	<b>41</b>

<b>PARTIE 5. LA COHESION SOCIALE ET LA REVITALISATION DES COMMUNAUTES RURALES</b> .....	<b>44</b>
<b>5.1 Les politiques de développement rural</b> .....	<b>44</b>
<i>a) Les politiques nationales de développement rural</i> .....	<i>44</i>
<i>b) Vers la définition d'une politique régionale</i> .....	<i>45</i>
<b>5.2 La décentralisation du développement rural</b> .....	<b>47</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>51</b>
<b>ABREVIATIONS</b> .....	<b>53</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>55</b>
<b>LIENS UTILES</b> .....	<b>58</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>59</b>
<b>Annexe 1 : Population urbaine et rurale en Afrique de l'Ouest</b> .....	<b>61</b>
<b>Annexe 2 : Les principaux systèmes de production rencontrés en Afrique de l'Ouest</b> .....	<b>62</b>
<b>Annexe 3 : Superficies cultivables et cultivées en Afrique de l'Ouest</b> .....	<b>69</b>
<b>Annexe 4 : Projections pour le développement de l'irrigation en Afrique de l'Ouest</b> .....	<b>70</b>
<b>Annexe 5 : Population travaillant dans le secteur rural</b> .....	<b>71</b>
<b>Annexe 6 : Droits de douane dans l'espace CEDEAO - Mauritanie</b> .....	<b>72</b>
<b>Annexe 7 : Niveaux géographiques et structuration institutionnelle</b> .....	<b>73</b>

# Introduction

Le développement rural a principalement été associé à l'agriculture qui constitue encore la pierre angulaire des économies rurales en Afrique de l'Ouest<sup>3</sup>. Néanmoins, si l'activité agricole demeure grande consommatrice d'espace et de ressources en milieu rural, elle génère de moins en moins d'emplois et le visage des communautés rurales et des espaces ruraux de cette région change de plus en plus au profit d'une plus grande diversité en terme d'occupation du sol et d'activités économiques et non économiques. Le rythme et l'ampleur de ces changements diffèrent considérablement d'une partie à l'autre de l'espace ouest-africain où l'on constate une concentration plus forte de populations autour des pôles de développement que sont les villes et les zones côtières.

Les facteurs d'ordre économique continuent d'être des éléments importants dans le processus de recomposition des territoires. Cependant, le paradigme renouvelé du développement accorde un rôle non moins important, d'une part aux facteurs non économiques tels que la qualification individuelle et collective, le cadre de la vie, la perméabilité des innovations, la vitalité communautaire, l'ouverture à la concertation et au partenariat, etc. et, d'autre part, à la promotion d'une économie fondée sur la durabilité du développement et sur la qualité des produits locaux, mettant à profit la diversité des ressources naturelles et la richesse des savoirs et des savoir-faire du patrimoine culturel, local et régional de chaque partie de la région.

## Encadré 1 — La notion de ruralité en Afrique de l'Ouest reste à définir

La notion de ruralité est l'objet de vieux débats et controverses. De ces débats, l'OCDE retient trois critères définissant la ruralité :

- Densité de population et importance des établissements humains : les zones typiquement rurales présentent de faibles densités de population et comportent des établissements humains de petite taille et très espacés ;
- Utilisation des sols et domination de l'agriculture et de la sylviculture ; faible superficie couverte par des constructions ;
- Structures sociales "traditionnelles" et questions d'identité communautaire et de patrimoine.

La typologie des régions est déterminée par rapport à leur degré de ruralité (rural prédominant, significativement rural, prédominance urbaine). Le taux de la population provenant des communes rurales de base (unités du premier niveau) détermine le degré de ruralité des régions. Les seuils utilisés sont généralement plus de 50 % pour la typologie « rural prédominant » et entre 50 % et 15 % pour « les régions significativement rurales ». Il apparaît vite que ces critères répondent mal à l'évolution des sociétés rurales et à leur nature différente que ce soit en Afrique de l'Ouest comme dans le monde. Un **consensus reste à déterminer pour définir et caractériser l'espace rural et la ruralité d'une façon cohérente et uniforme**, en vue d'appréhender toutes les dimensions du développement rural et de constituer les bases nécessaires pour le développement des statistiques et des analyses y afférant.

<sup>3</sup> Liste des pays concernés par cette étude : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo.

Les bouleversements découlant de la mondialisation placent le développement rural et l'avenir des régions rurales sous de nouvelles perspectives. Il n'est plus possible de parler de développement local sans prendre en compte l'organisation et les exigences des marchés mondiaux. Les enjeux actuels du libre-échange pour les zones rurales sont de renforcer la compétitivité de leurs territoires et d'affronter la concurrence, et ceci tout en assurant une durabilité environnementale, économique, sociale et culturelle. L'approche intégrée et multisectorielle, qui est promue par les politiques rurales, vise particulièrement à accroître la capacité des acteurs à générer et à retenir un maximum de valeur ajoutée sur leur territoire, en créant ou en renforçant les liens entre secteurs et en combinant les ressources pour valoriser le caractère spécifique des produits et des services.

D'une façon simplifiée, deux niveaux de hiérarchie territoriale sont utilisés pour la classification et les analyses spécifiques au milieu rural. Le premier niveau permet d'identifier des zones rurales homogènes c'est-à-dire répondant à un ensemble de critères structurels et/ou fonctionnels d'appartenance, distinctes des concentrations urbaines, à travers l'utilisation comme unité de référence statistique, de petites unités géographiques à l'échelle communale ou infra-communale. C'est par exemple ce niveau qui est utilisé pour les recensements et les enquêtes ménages. Le deuxième niveau est constitué d'unités géographiques plus grandes (régions ou sous-régions). Il permet d'analyser les relations fonctionnelles entre les diverses entités qui les composent ainsi que les tendances et dynamiques que fournit leur agrégation dans un même espace.

La tendance actuelle à la diversification au niveau des politiques de développement rural, incite :

- **à passer de l'approche sectorielle à l'approche territoriale et**
- **à privilégier la coordination et l'intégration des politiques sectorielles, régionales et locales.**

Plus précisément, il s'agit de passer d'une approche qui se base principalement sur le subventionnement des secteurs économiques en régression ou en difficulté, à une approche qui se base sur le redéploiement d'investissements permettant l'émergence de nouvelles activités et la prise en compte des dynamiques, des spécificités et des vocations régionales et locales de chaque zone rurale concernée.

Dans ce document, nous allons nous intéresser aux tenants et aux aboutissants des ruralités de l'Afrique de l'Ouest. Pour ce faire, nous passerons d'abord en revue les composantes humaines et naturelles qui les conditionnent (Parties 1 et 2), analyserons ensuite les performances des économies agricoles (Partie 3) et leur capacité à répondre aux exigences relatives aux conditions de vie et de sécurité alimentaire (Partie 4) pour finalement s'interroger sur la cohésion sociale comme moyen de revitalisation des territoires ruraux (Partie 5).



---

# Partie 1.

## Le développement humain et les conditions de vie rurales

### 1.1 La dynamique démographique ouest-africaine

#### a) Persistance d'une croissance démographique soutenue

1. Peu d'informations existent sur l'état de la population en Afrique dans les périodes anciennes. Du fait de la traite des esclaves et de la colonisation, on estime que la population africaine a stagné voire baissé entre le XV<sup>ème</sup> et le XIX<sup>ème</sup> siècle. L'évolution démographique a connu un tournant à partir de 1920 mais surtout des années 1950, en raison de l'amélioration des conditions sanitaires et médicales. Les taux de mortalité ont beaucoup plus baissé que les taux de fécondité qui sont restés élevés (ces derniers ont diminué de 7 enfants par femme à moins de 6 aujourd'hui). Le continent, qui représente 14 % de la population mondiale, connaît actuellement les plus fortes croissances démographiques mondiales.
2. Suivant ces tendances, la population ouest-africaine (29 % de la population du continent) enregistre un taux de croissance proche de 3 % par an, passant d'un effectif total de 40 millions d'habitants en 1930 à 290 millions en 2005. Cette dynamique devrait se poursuivre au cours des prochaines décennies : la population de l'Afrique de l'Ouest pourrait atteindre 430 millions d'habitants à l'horizon 2020 et dépasser le demi-milliard autour de 2040.
3. La structure par âge de la population résulte largement des indices de mortalité et de fécondité. La population ouest-africaine est jeune et « rajeunit » : la part des moins de 15 ans s'est accrue de 42,1 % en 1950 à 44,1 % en 2005. En haut de la pyramide, la population des plus de 60 ans est également plus importante qu'elle ne l'était il y a cinquante ans ; néanmoins, la proportion de cette catégorie dans la population totale a légèrement diminué de 5,1 % à 4,8 % entre 1950 et 2005<sup>4</sup>.

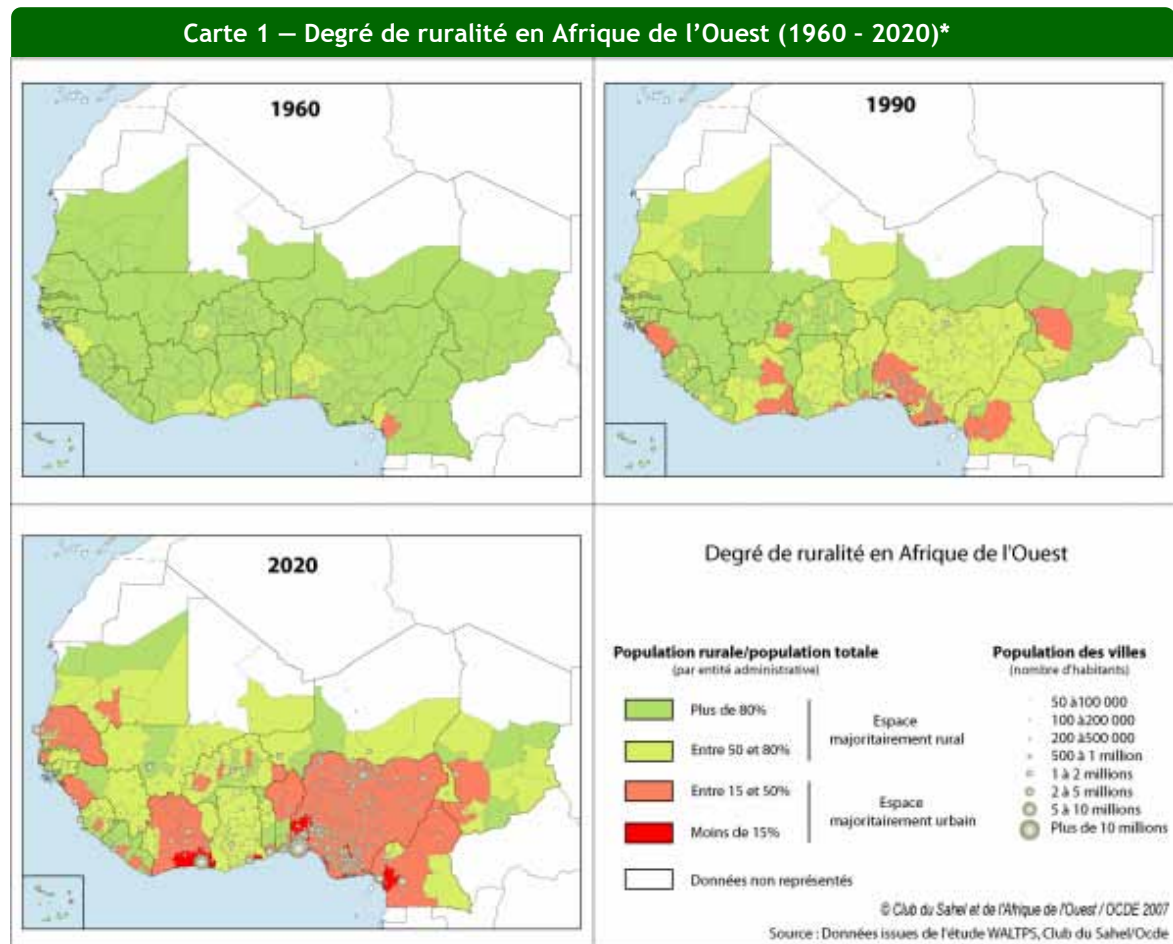
#### b) Accroissement urbain et concentration en zone littorale

4. Les villes ouest-africaines ont absorbé 55 % du croît démographique enregistré entre 1960 et 2005. Cette croissance urbaine s'est, dans un premier temps, nourrie de mouvements de populations en provenance du monde rural. Ce n'est désormais plus le cas ; la population des villes ouest-africaines augmente principalement (à hauteur de 70 % à 80 %) du simple fait des naissances en milieu urbain. Les villes ouest-africaines accueillent aujourd'hui près de 45 % de la population de la région.

---

<sup>4</sup> Ouedraogo Dieudonné (2006) : *Démographie et développement*.

5. La population urbaine s'est concentrée autour des villes côtières du Golfe de Guinée qui se sont développées par leur connexion aux marchés régional et international. Cette concentration explique dans une large mesure les divergences notables qui existent entre les pays : un Ivoirien sur deux est citadin, alors que plus de 80 % de la population du Niger vit en milieu rural.



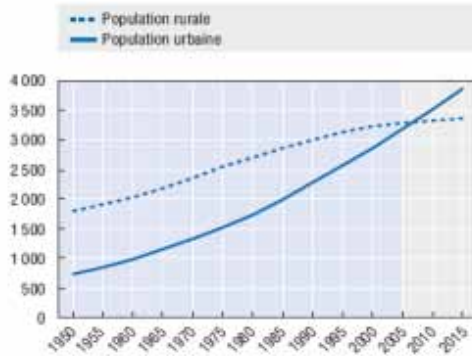
\* par entité administrative - région, département ou province selon les pays.

### c) Une dynamique rurale qui reste forte

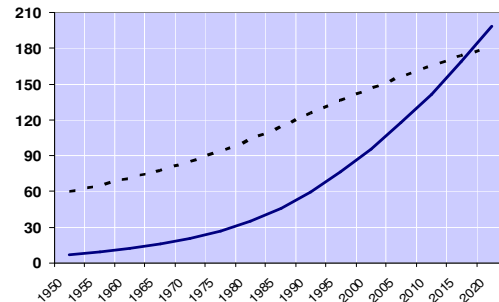
6. Si la croissance urbaine n'est plus aussi rapide que dans les années 70 et 80, elle se poursuivra à l'avenir. Les estimations montrent qu'en 2020, la population urbaine sera plus élevée que la population rurale en Afrique de l'Ouest. Sur le plan mondial, ce renversement vient de se produire en 2005.

Graphique 1 – Population urbaine et rurale (1950 - 2020)

Rythme de croissance de la population mondiale



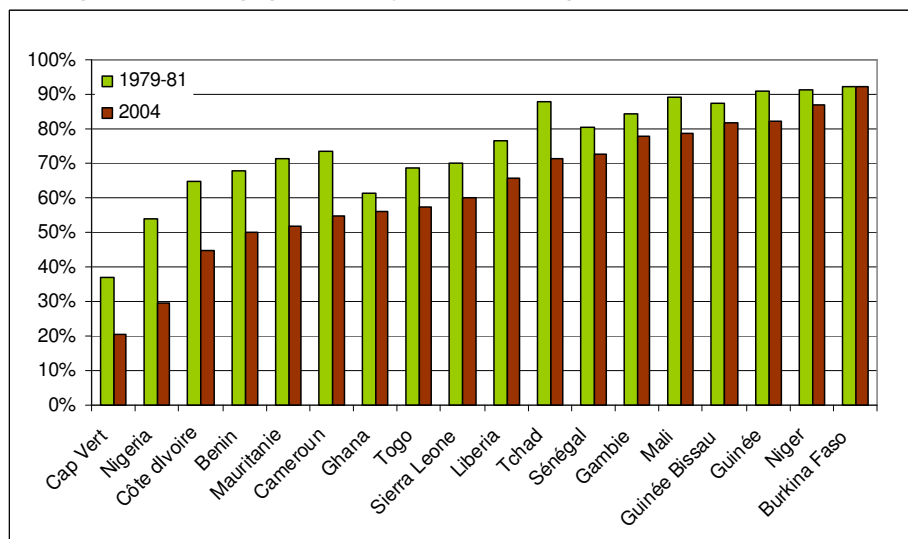
Rythme de croissance de la population ouest-africaine



Source : Nations Unies (2006)

7. La population rurale continuera également d'augmenter même si son rythme de croissance sera moins élevé qu'aujourd'hui. Entre 1960 et 2005, la population rurale ouest-africaine a plus que doublé, passant de 70 à 155 millions d'habitants. Elle devrait passer à près de 180 millions d'habitants en 2020, soit un taux de croissance annuelle de 0,6 %, contre 1,8 % entre 1960 et 2005.
  
8. A la notion de population rurale et urbaine, qui n'est pas définie de façon homogène selon les pays, on peut ajouter celle de population agricole et non agricole. La population agricole est définie comme l'ensemble des personnes vivant de l'agriculture, de la chasse, de la pêche ou de la foresterie (en incluant toutes les personnes exerçant une activité agricole ainsi que les inactifs à leur charge). Il ne s'agit pas nécessairement de la population rurale (qui peut par ailleurs exercer d'autres types d'activités) mais comprend également les populations vivant d'agriculture péri-urbaine. Selon la FAO, la population agricole de l'Afrique de l'Ouest est passée de 80 % de la population totale en 1961 à 51 % en 2001. Elle reste encore très élevée dans l'ensemble des pays sahéliens, hormis au Cap Vert (cf. graphique 2).

Graphique 2 – Proportion de la population agricole en Afrique de l'Ouest



Source : Statistical Yearbook, FAO (2004)

9. Du fait de l'essor des grandes métropoles ou des villes secondaires, de la multiplication des infrastructures et des modes de transport, du développement de la radio et du téléphone, les interactions entre milieu rural et urbain se sont intensifiées. Les villes représentent à la fois un marché et une opportunité en termes d'emplois, en même temps qu'elles incarnent des valeurs nouvelles. Loin d'être isolées, les campagnes sont affectées par le développement des villes. Cependant, les écarts demeurent que ce soit en termes d'accès à la santé ou à l'éducation.

## **1.2 Les conditions d'existence : santé et éducation**

### **a) La santé**

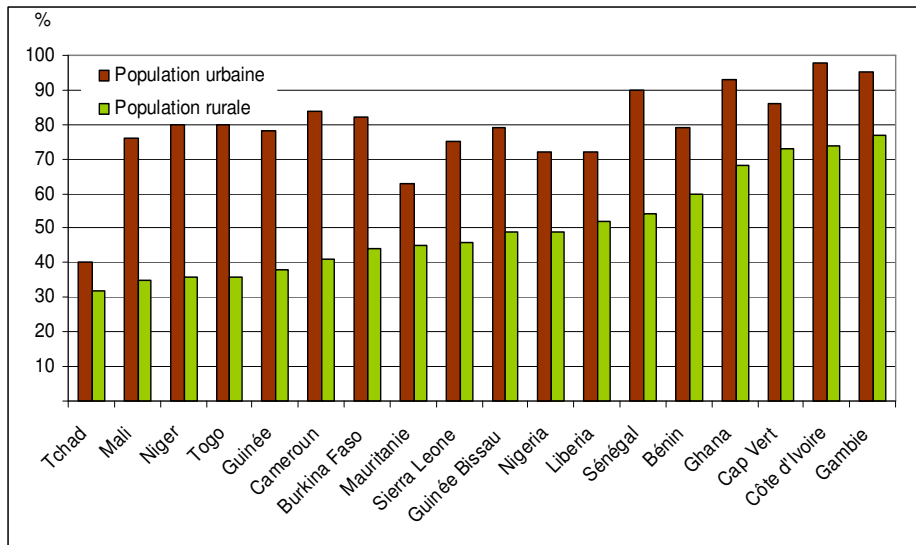
10. La santé publique en Afrique de l'Ouest a connu des changements importants avec l'augmentation du nombre et de la couverture des prestataires de soins (médecins et infirmières), l'amélioration de la couverture vaccinale, une plus large utilisation de médicaments modernes, etc. Mais, les crises politiques et économiques, les conflits, le paludisme et la prévalence du VIH-SIDA ont été et sont encore des facteurs importants de la hausse de la mortalité, notamment depuis les années 80. L'espérance de vie de la population de l'Afrique de l'Ouest a diminué de 48 ans à 46 ans entre 1990-1995 et 2000-2005 ; cette diminution est surtout marquée au Nigeria, en Côte d'Ivoire ou au Togo.
11. Le SIDA a généralement été considéré et traité comme un problème urbain, mais il apparaît que son incidence tend à augmenter plus rapidement dans les zones rurales<sup>5</sup> : les dernières statistiques montrent que plus de la moitié des personnes atteintes par le virus SIDA vivent en milieu rural. D'ici 2020, jusqu'à 26 % de la main-d'œuvre agricole pourrait être perdue dans les pays d'Afrique sub-saharienne en raison de la maladie. Étant donné qu'elle touche principalement les personnes âgées de 15 à 49 ans, les impacts économique et social sont d'autant plus importants<sup>6</sup>.
12. La pandémie affecte de façon drastique les fondements de la production agricole et la sécurité alimentaire dans certaines régions ouest-africaines : perte de travail productif, perte de revenu, frais de santé et de funérailles, manque de stock de nourriture, dénutrition. Selon les rôles traditionnels des hommes et des femmes, les agricultrices prennent soin des membres de la famille touchés par la maladie et le temps dédié aux activités agricoles est sensiblement réduit. Il en résulte des changements dans les systèmes agricoles avec une perte de valeur nutritionnelle.
13. Des écarts entre le milieu rural et les zones urbaines apparaissent lorsque l'on se penche sur les indicateurs sanitaires. Ainsi, 85 % de la population urbaine et 45 % de la population rurale ont accès à l'eau potable. Ces chiffres représentent une légère amélioration par rapport à 1990, particulièrement en zone rurale. Quant à l'hygiène, 58 % de la population urbaine et seulement 28 % de la population rurale ont accès à des installations sanitaires améliorées.

---

<sup>5</sup> Du Guerny Jacques (1999) : *AIDS and agriculture: can agricultural policy make a difference?*

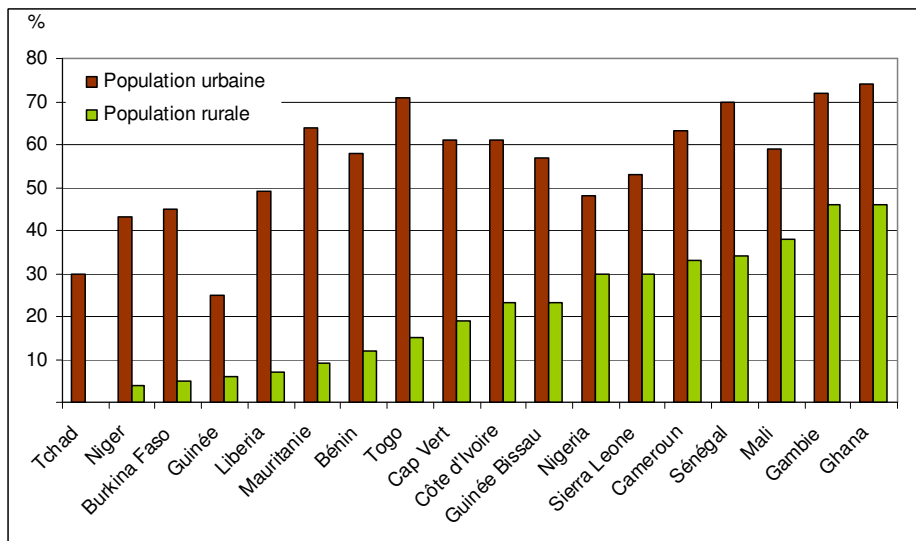
<sup>6</sup> Villareal, Marcela (2001) : *The impact of HIV/AIDS on food security in Africa.*

**Graphique 3 – Proportion de la population rurale et urbaine ayant accès à l'eau potable (2002)**



Source : OMS (2006)

**Graphique 4 – Proportion de la population urbaine et rurale ayant accès à des installations améliorées d'assainissement (2002)**



Source : OMS (2006)

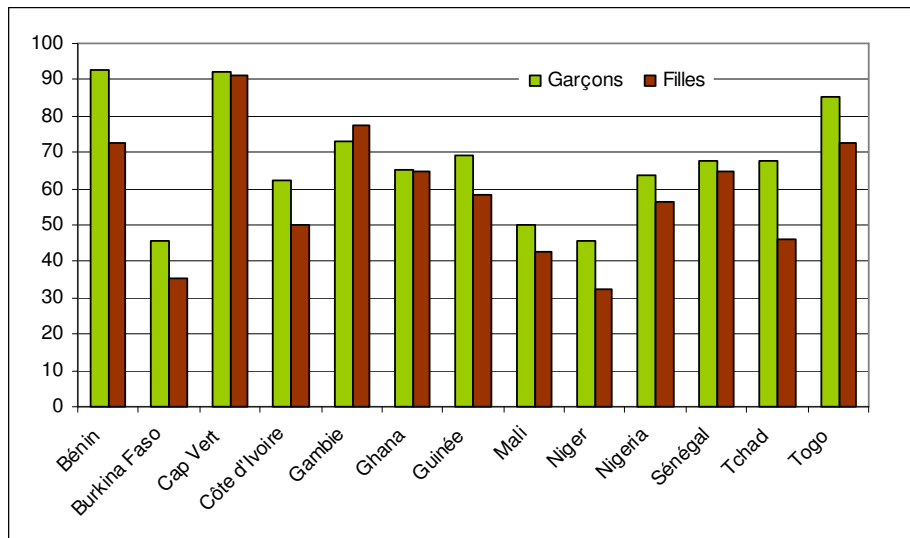
## b) L'éducation

14. L'Afrique reste en retard concernant certains critères d'éducation. Le continent abrite encore près de la moitié des enfants non scolarisés dans le monde (38 millions en 2004, dont 53 % de filles). 80 % de ces enfants non scolarisés vivent dans les zones rurales<sup>7</sup>. Mais, sur le long terme, les indicateurs concernant l'alphabétisation et la scolarisation suivent des tendances positives. Cela est vrai en Afrique de l'Ouest comme pour le reste du continent, et aussi probablement en milieu rural.

<sup>7</sup> UNESCO (2006) : *Rapport mondial de suivi sur l'EPT. Aperçu régional : Afrique subsaharienne.*

15. Entre 1970 et 2001, le taux d'analphabétisme a diminué de 81 % à 44 % ; cela est notamment visible chez les jeunes où ce taux est passé de 68 % à 25 %. En même temps, le nombre d'adultes alphabétisés augmentait de 11 à 80 millions de personnes. Cette performance, remarquable lorsqu'elle est comparée à celle des autres régions, est aussi notable chez les femmes. En 2001, la moitié des femmes était alphabétisée, alors qu'en 1970, seulement une femme ouest-africaine sur dix l'était.
16. De son côté, l'accès à l'enseignement primaire et secondaire s'est élargi. Dans la région ouest-africaine, les taux d'inscription à l'école primaire se sont élevés de 42 à 77 % entre 1970 et 2000 ; ceux à l'école secondaire de 6 à 25 % pour la même période<sup>8</sup>. Ce constat est confirmé pour les jeunes filles, même si elles abandonnent plus rapidement l'école que les garçons, entraînant par la suite une forme de discrimination.
17. Toutefois, de grandes disparités existent entre les pays. Les États enclavés du Sahel ont par exemple les taux nets de scolarisation<sup>9</sup> dans le primaire parmi les plus faibles de la région : de 39 % pour le Niger à 57 % au Tchad, en passant par respectivement 40 % et 46 % pour le Burkina Faso et le Mali. La situation des pays en sortie de crise tels que le Liberia ou la Sierra Leone est encore plus difficile.

**Graphique 5 – Taux de scolarisation net dans l'enseignement primaire en Afrique de l'Ouest (2004)**



Source : UNESCO (2006)

<sup>8</sup> Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (2004) : *Analyse régionale de quelques indicateurs socio-économiques ouest-africains*.

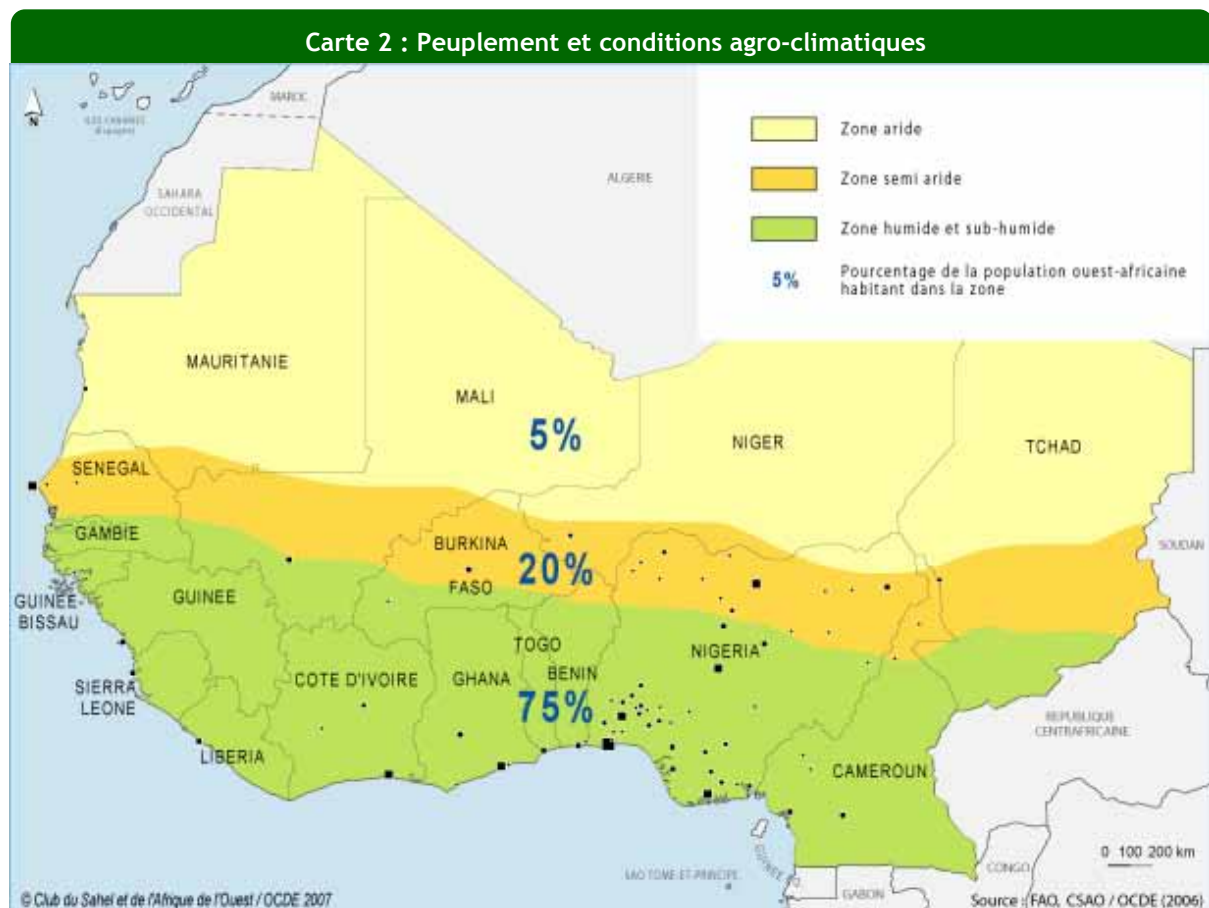
<sup>9</sup> Le taux net de scolarisation représente les effectifs d'un groupe d'âge officiel dans un degré donné d'enseignement exprimé en pourcentage de la population correspondante

## Partie 2.

### La gestion durable des ressources et des écosystèmes

#### 2.1 Une occupation inégale de l'espace

18. L'occupation de l'espace en Afrique de l'Ouest est très inégale. Elle est le résultat de plusieurs facteurs dont en particulier les conditions agro-climatiques (cf. carte 2). Aujourd'hui, les trois quarts de la population ouest-africaine vivent dans les zones humides et sub-humides et 20 % dans la zone semi-aride qui correspond à peu près à la région sahélienne. Seulement 5 % de la population habite les zones arides, peu propices aux activités rurales hormis sur les berges des fleuves ou dans les oasis.

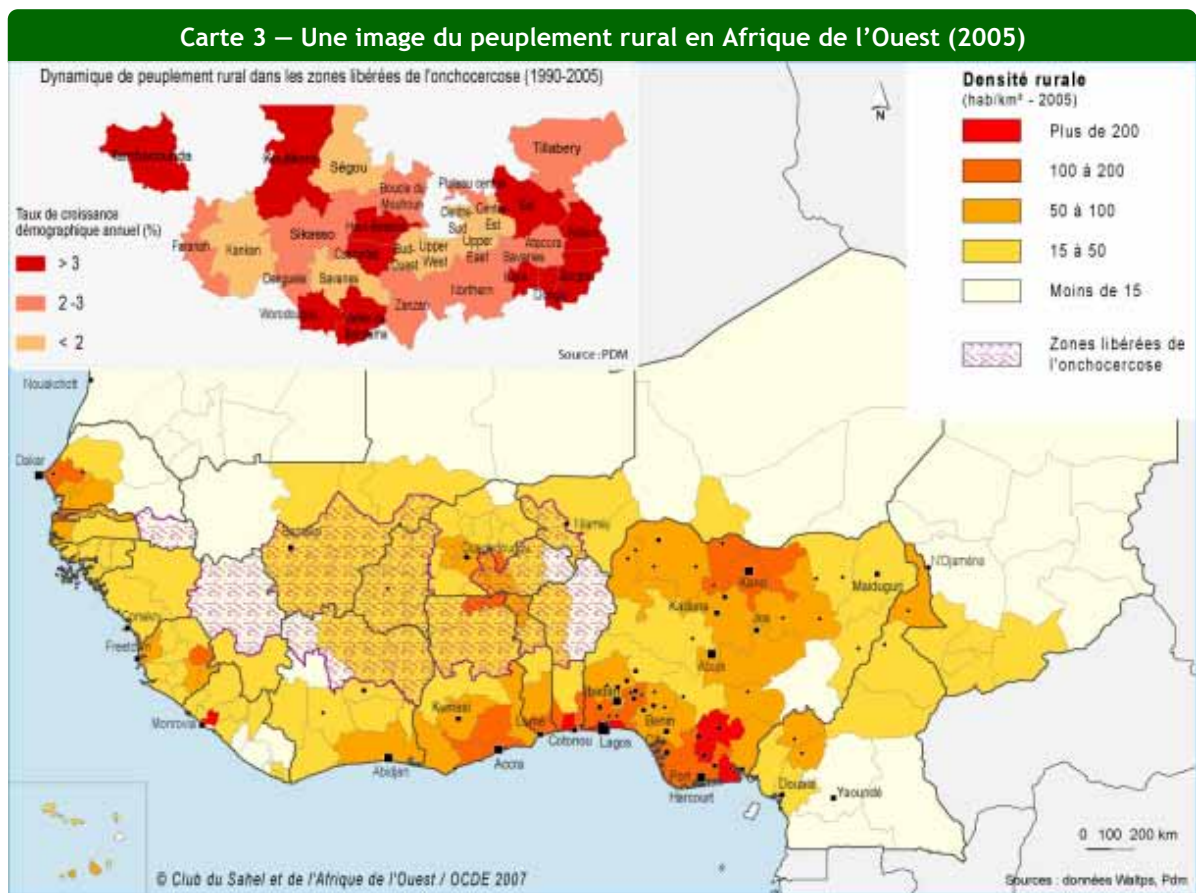


19. Cette première cartographie doit être complétée par celle des foyers de peuplement qui sont le fruit de l'histoire ouest-africaine, des entités précoloniales à aujourd'hui. La répartition des populations s'est faite à l'intérieur de deux zones géographiques qui constituent les anciens foyers de peuplement : le foyer de la zone soudano-sahélienne qui s'étend de l'actuel Sénégal au lac Tchad et au Darfour. Bon nombre d'empires et d'États s'y sont développés tels que celui du Ghana, du Mali et du Songhaï, du Kanem Bornou ou des États Haoussas et Mossi. Plus au Sud est né le foyer côtier autour du Golfe du Bénin entre l'actuel Ghana et le delta du Niger. On y retrouve plusieurs concentrations, notamment Akan, Asante, Adja-Fon, Yoruba et Ibo.
20. Le peuplement actuel ouest-africain s'est structuré en partie autour de ces foyers anciens. Il s'est développé à la fin de la traite négrière puis la période coloniale a favorisé le basculement du peuplement des zones sahéliennes vers la côte. Trois espaces de fortes densités rurales (au-delà de 50 habitants/km<sup>2</sup>), souvent à proximité de zones urbaines, s'y dégagent aujourd'hui (cf. carte 3) : le premier, le long du Golfe de Guinée entre Abidjan et Douala ; le deuxième, sur la façade atlantique est moins homogène car y apparaissent de manière sporadique quelques zones de forte densité rurale entre Dakar et Monrovia ; enfin, le troisième, hétérogène également, s'étend de Ouagadougou à N'Djaména, au sein duquel émergent trois sous-ensembles historiques : celui du Centre du Burkina Faso (pôle voltaïque), celui du Nord Nigeria (pôle haoussa) et celui autour du Nord Cameroun (pôle kanouri).
21. A l'inverse, des espaces ruraux faiblement peuplés (moins de 15 habitants/km<sup>2</sup>) sont situés dans des environnements *a priori* hostiles au sein de la région sahélo-saharienne ou au cœur des forêts primaires tropicales (Sud-Cameroun, Est-Liberia). D'autres « poches vides » peuvent être localisées dans la ceinture moyenne de l'Afrique de l'Ouest. Le faible peuplement des vallées touchées par l'onchocercose a longtemps laissé penser que cette endémie en était la cause. Mais elle ne fait que s'ajouter à d'autres facteurs historiques de nature différente et à d'autres maladies telles que la trypanosomiase<sup>10</sup>. Depuis la libération de ces zones, l'installation ou la réinstallation des habitants est en cours. Certaines régions, où la disponibilité foncière est encore relativement importante, connaissent des taux de croissance démographique supérieurs à 3%/an (au-dessus de la moyenne régionale). Sans doute de nouveaux fronts pionniers se développent-ils ? C'est le cas du sud-ouest du Burkina Faso qui voit affluer les migrants venant du nord et du centre du pays ou même de Côte d'Ivoire suite à la crise politique que connaît ce pays.

---

<sup>10</sup> CICRED (1999) : *Dynamiques de peuplement des zones rurales libérées de l'onchocercose en Afrique de l'Ouest*.





22. Liées à l'histoire et à l'environnement, la croissance et la répartition démographiques ouest-africaines transforment le milieu rural. Ces mutations, dont on saisit probablement mal les dynamiques, posent naturellement des enjeux concernant le mode d'accès à la terre et la gestion du foncier rural. Elles ont également des implications sur les dynamiques de production en milieu rural.

## 2.2 Dynamiques foncières

### a) Utilisation des terres et potentiels agro-pastoraux

23. Du fait de la pression démographique, de l'urbanisation et des mouvements de population, le foncier fait face à plusieurs problématiques liées à la disponibilité des terres, à leur qualité et à leur condition d'accès. Tant que la terre est disponible en abondance, le développement de la production se fait exclusivement par une extension des surfaces cultivées. Ces quarante dernières années, les superficies cultivées sont passées de 8,4 à 11,8 % de la superficie des terres de l'Afrique de l'Ouest. De leur côté, les espaces affectés aux pâturages sont restés stables au cours de cette période, alors qu'au Sahel des couloirs de transhumance et des aires d'accueil ont disparu ou se sont recomposés au profit de l'agriculture.

Tableau 1 – Utilisation des terres en Afrique de l’Ouest (1961 - 2002)

	Superficie des terres (1000 ha)	Terres arables <sup>11</sup> (%)			Terres affectées aux cultures permanentes (%)			Pâturages (%)		
	2002	1961	1980	2002	1961	1980	2002	1961	1980	2002
<b>Afrique de l’Ouest</b>	<b>790 000</b>	<b>7,6</b>	<b>8,1</b>	<b>10,3</b>	<b>0,8</b>	<b>1,1</b>	<b>1,5</b>	<b>28,8</b>	<b>28,8</b>	<b>29,2</b>
Monde	13 432 000	9,5	10	10,4	0,7	0,8	1,0	23,2	24,1	25,6

Source: Annuaire statistique FAO 2004

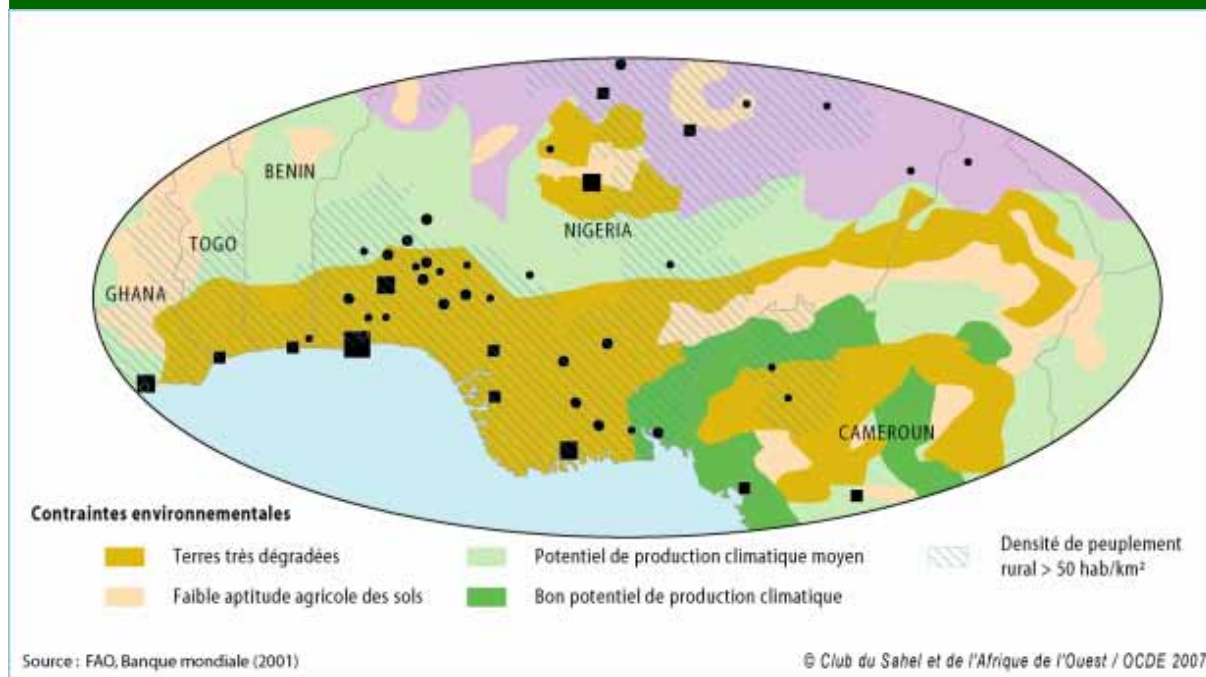
24. L’extension agricole ne doit pas occulter le fait que le potentiel de terres cultivables est encore important en Afrique de l’Ouest. Les surfaces cultivées représentent 36 % du potentiel agricole dans la région. Dans les pays côtiers, ce potentiel est moins élevé. En revanche, l’utilisation du potentiel des terres cultivables est inférieure à 30 % au Tchad, au Mali ou au Niger qui à eux trois représentent plus d’un tiers du potentiel agricole ouest-africain.
25. La pression exercée par le peuplement rural sur le foncier, mesurée par le rapport entre population agricole et terres arables ou affectées aux cultures permanentes, est relativement modérée. En Afrique de l’Ouest, ce dernier atteint 1,4 personne/ha ces dernières années contre 1 dans les années 1960. Ce chiffre demeure moins élevé que dans les pays en développement où l’actuelle pression de la population agricole sur les terres arables et cultures permanentes avoisine 2,3 personnes/ha.

#### **b) Les enjeux fonciers**

26. Toutefois, cette vision globale mérite d’être affinée afin d’esquisser des caractéristiques sous-régionales singulières. Lorsque la pression démographique est forte, les enjeux fonciers peuvent être posés sous l’angle de la dégradation des terres. C’est le cas par exemple de zones rurales proches de la côte urbanisée du Golfe de Guinée (cf. carte 4). Les jachères naturelles de longue durée, qui étaient à la base de la gestion de la fertilité des sols, sont plus courtes et les parcelles cultivées sont et de plus en plus fréquemment mise en valeur. Il en résulte un appauvrissement des sols entraînant une chute de leur capacité productive, d’où une réduction des rendements potentiels. Les agriculteurs doivent employer davantage d’intrants, tels que les engrais ou le fumier pour maintenir leurs rendements, ou encore ils abandonnent provisoirement ou définitivement certaines parcelles.

<sup>11</sup> Les terres arables sont les terres affectées aux cultures temporaires (les superficies récoltées deux fois n’étant comptées qu’une fois par an), les prairies temporaires à faucher ou à pâturer, les jardins maraîchers ou potagers et les terres en jachères temporaires (moins de cinq ans). Les terres abandonnées à la suite de cultures itinérantes ne figurent pas dans cette catégorie (cf. glossaire FAOSTAT).

Carte 4 – Principales contraintes environnementales dans l'espace côtier du Golfe de Guinée



27. Les enjeux fonciers portent également sur la question de l'accès à la terre. L'environnement ouest-africain a considérablement modifié la manière dont la ressource foncière est socialement perçue et utilisée<sup>12</sup>. L'accroissement démographique fait que la terre devient plus rare et acquiert plus de valeur. Elle fait, dans certains cas, l'objet d'une marchandisation croissante : c'est ce qui s'est passé au Mali ou au Burkina Faso où une forte corrélation existe entre la pression démographique et l'émergence de transactions foncières. La démographie est loin d'être le seul facteur de cette marchandisation<sup>13</sup> (on peut y voir la valorisation des terres irriguées par exemple). A l'avenir, de plus en plus d'acquéreurs urbains accéderont à ce marché, et à l'inverse un mouvement de décapitalisation foncière des classes sociales les plus pauvres se fera jour. Les risques de saturation foncière pourraient aussi multiplier les conflits autour de la terre : cela pourrait être le cas entre pasteurs et agriculteurs par exemple pour la question de l'accès à l'eau et le pâturage.
28. Ces risques militent en faveur d'une prise de conscience politique en faveur de réformes foncières nationales. Mais elles touchent à des enjeux locaux ou nationaux politiquement sensibles. Le processus de réformes nationales a été initié depuis une vingtaine d'années, avec plus ou moins d'avancées ou de réussites. Dans tous les cas, l'approche participative est une nécessité pour mieux tenir compte de la complexité des droits et des acteurs à ce propos. La politique foncière doit en outre être envisagée sous l'angle régional et transfrontalier afin de mieux prendre en compte les problématiques communes liées à la gestion des ressources naturelles partagées (bassins versants), à l'élevage transhumant, aux populations déplacées, etc.

<sup>12</sup> Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (2006) : *Une étude des processus de réforme foncière en Afrique de l'Ouest*.

<sup>13</sup> IIED (2006) : *Modes d'accès à la terre, marchés fonciers, gouvernance et politiques foncières en Afrique de l'Ouest*.

### c) Impacts sur les ressources forestières

29. L'utilisation de l'espace rural concerne également le couvert forestier. L'Afrique de l'Ouest dispose de 17 % des ressources forestières africaines<sup>14</sup> composées de forêts fermées, forêts ouvertes ou fragmentées, et autres espaces boisés. La zone sèche est composée d'une végétation de steppe, d'épineux et de savane boisée ouverte. La zone humide, plus productive, est caractérisée par la savane boisée, des forêts tropicales semi-décidues et des forêts pluviales tropicales.
30. Les forêts naturelles de l'Afrique de l'Ouest ont connu d'importantes transformations, en particulier depuis les années 70. On estime qu'entre 1990 et 2005, le couvert forestier de l'Afrique de l'Ouest a diminué au rythme de 1,2 million d'hectares par an, ce qui est nettement supérieur à la moyenne du continent. Cette diminution s'est accompagnée d'une fragmentation du couvert, notamment dans la zone humide : passage d'une forêt fermée à une forêt ouverte puis à des espaces boisés. Selon les estimations de la FAO, plus de 10 % des forêts fermées ont été transformées en forêts ouvertes entre 1980 et 2000 et entre 3 et 7 % des forêts fragmentées sont devenues des espaces boisés au cours de cette même période.
31. La baisse constatée du couvert forestier est essentiellement liée à la conversion des forêts à l'agriculture (cacao, café, etc.), à l'exploitation forestière (bois énergie et exportations de grumes<sup>15</sup>), aux activités extractives, au développement des infrastructures et aux incendies. Ce processus est caractéristique d'une économie structurée autour d'un développement agricole extensif. A plus long terme, la population pourra-t-elle continuer à consommer la forêt pour son énergie et son agriculture à un tel rythme ? D'autres stratégies ne doivent-elles pas être envisagées à cet égard ? Dans la zone sahélienne, la dégradation du couvert forestier constitue un élément déterminant de la désertification, à côté des dimensions climatiques.

#### **Encadré 2 — Urbanisation et consommation de bois de chauffe et de charbon en Afrique de l'Ouest**

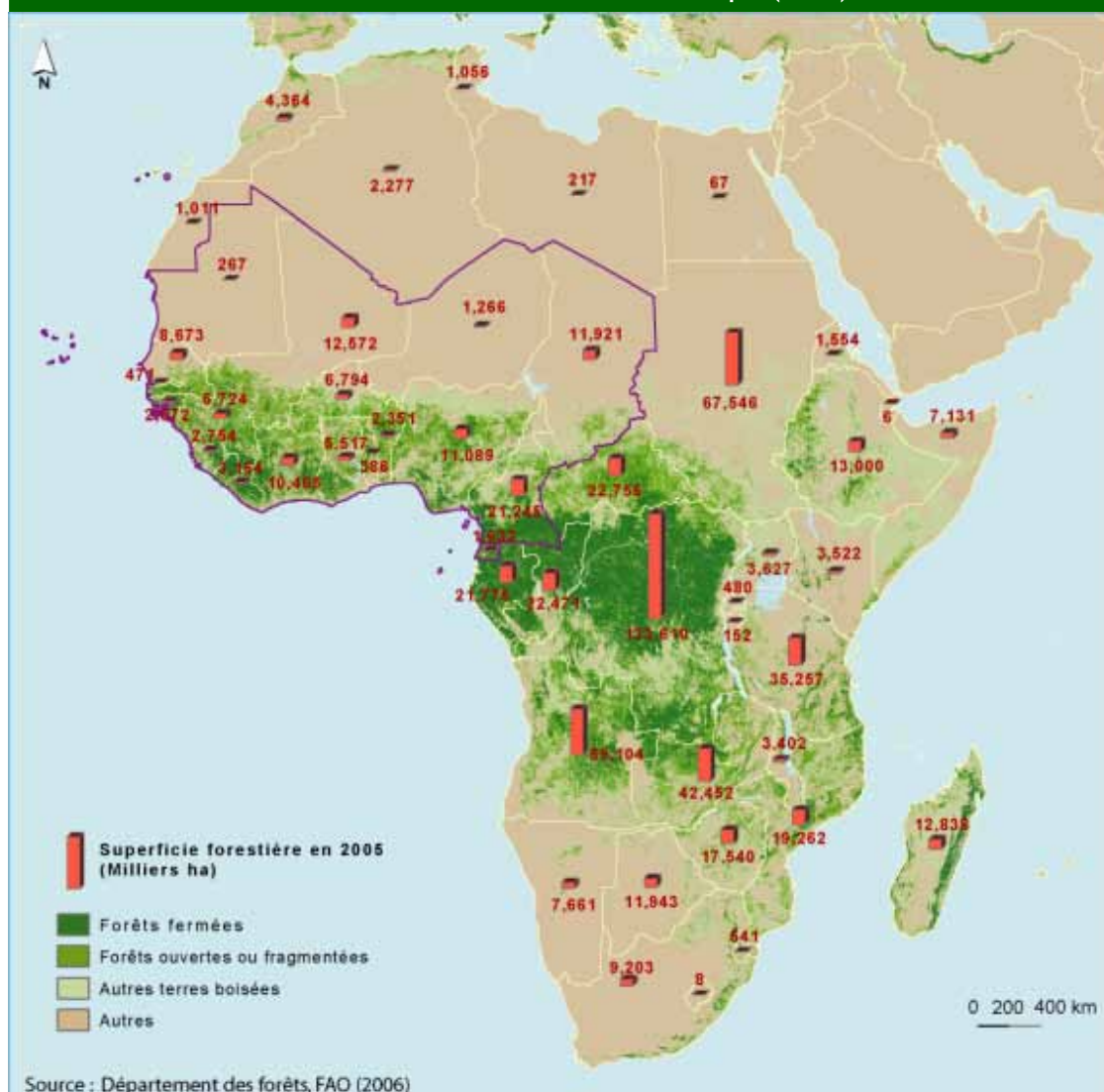
Dans bon nombre de villes ouest-africaines, notamment au niveau des zones péri-urbaines, l'approvisionnement en bois de chauffe et en charbon est plus difficile : les ressources s'épuisent et il faut aller plus loin. Par exemple, Ouagadougou va désormais s'approvisionner à environ 150 km de la ville. La récolte intensive de bois de feu et charbon pour le marché de Dakar a eu pour effet de repousser la zone d'approvisionnement actuelle à une distance de 400 km. Quant à la ville de Lagos, ses sources d'approvisionnement en charbon de bois sont encore plus éloignées.

Source : FAO (2003) : *Étude prospective du secteur forestier en Afrique*. Rapport sous-régional de l'Afrique de l'Ouest.

<sup>14</sup> Le couvert forestier africain s'étend sur 635 millions d'hectares en 2005, soit 16 % du couvert mondial. Ce sont les pays d'Afrique centrale et australe qui ont le plus important massif forestier du continent.

<sup>15</sup> L'utilisation productive du couvert ouest-africain concerne la couverture énergétique des ménages à proportion de 90 % en 2005, contre 86 % dans les années 1980. La production de bois rond industriel demeure plus modeste et augmente moins rapidement que la population.

Carte 5 – Couvert forestier en Afrique (2005)



## 2.3 Les impacts du climat

### a) L'évolution du climat

32. Le climat de l'Afrique est influencé par l'équateur et les deux tropiques qui la traversent, et par ses deux grands déserts (le Sahara dans l'hémisphère nord, et le Kalahari dans l'hémisphère sud). Des climats très divers se juxtaposent donc, allant de l'aride très sec à l'équatorial humide en passant par des climats plus tempérés.

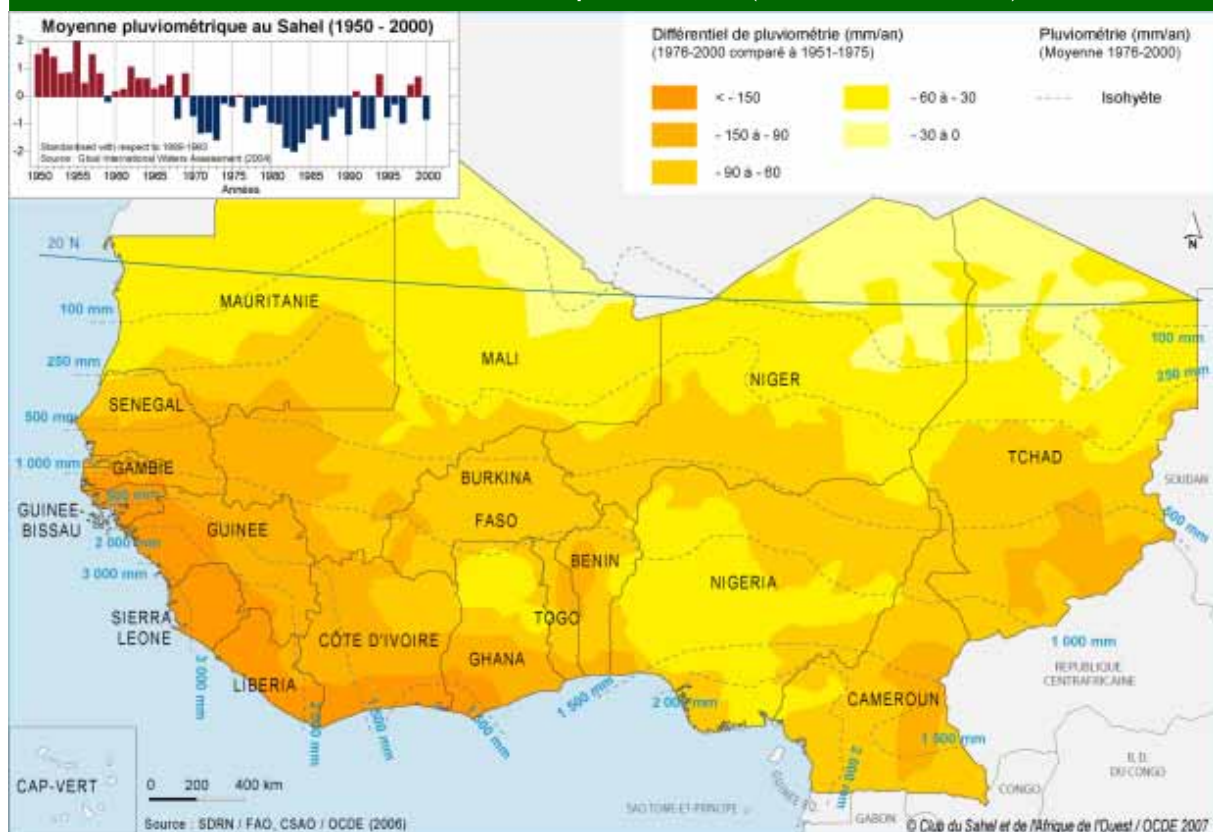
### Encadré 3 — Le réchauffement climatique en Afrique

Les études montrent que le continent africain s'est réchauffé au cours du XX<sup>ème</sup> siècle à une vitesse d'environ 0,05°C par décennie. Un réchauffement légèrement plus important est noté pendant la saison de juin à novembre, plutôt que de décembre à mai. En 2000, on calculait que les cinq années les plus chaudes en Afrique avaient eu lieu après 1988, 1995 et 1998 étant les deux années les plus chaudes. Cette vitesse de réchauffement est similaire au taux mondial, et les périodes où le réchauffement est le plus rapide – des années 1910 aux années 1930 et après les années 1970 – sont les mêmes en Afrique et dans le reste du monde.

Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Voir : <http://www.grida.no/climate/vitalafrica/francais/01.htm>

33. En Afrique de l'Ouest, le climat est influencé par les mouvements nord/sud de la Zone de Convergence Inter-Tropicale, point de rencontre entre les masses d'air humides australes et les masses d'air sec septentrional. Entre juillet et août, la Zone de Convergence Inter-Tropicale et les masses d'air humide du sud-ouest remontent vers le Nord, atteignant les latitudes entre 18° et 22° nord. Cela correspond donc à la période où la pluviométrie est maximale. Dans les zones arides, semi-arides et sub-humides, la période pluvieuse est concentrée sur une seule saison de deux à cinq mois. En revanche, les pays du Golfe de Guinée connaissent deux saisons avec une moyenne pluviométrique dépassant 900 mm/an.

Carte 6 – Pluviométrie en Afrique de l'Ouest (1951/75 - 1976/2000)

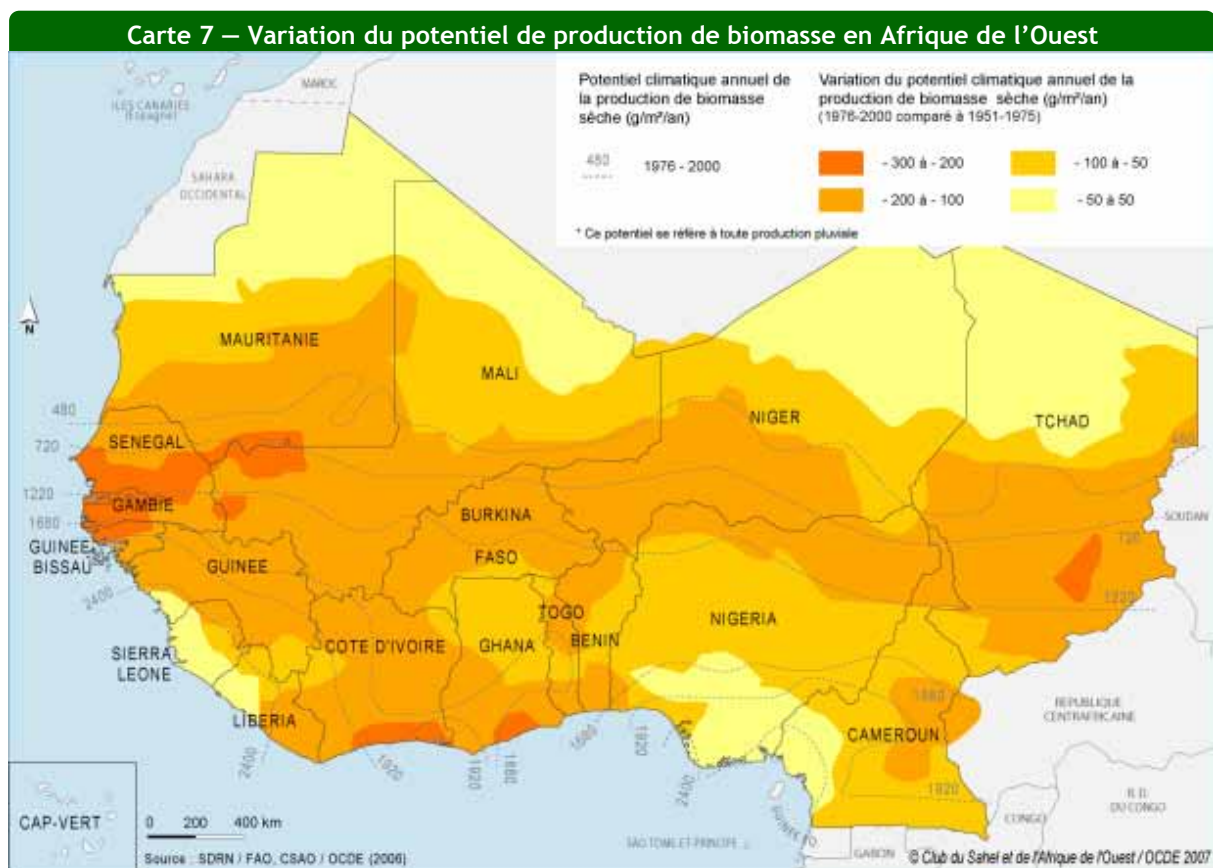


34. Rétrospectivement, on distingue deux grandes périodes climatiques en Afrique de l'Ouest : une période « humide » des années 1950 au début des années 1970 à laquelle succède une période sèche caractérisée par les deux sécheresses catastrophiques de 1973 et 1984. Entre 1951/75 et 1976/2000, la baisse de la pluviométrie est remarquable dans la totalité de l'espace régional avec des intensités différentes. Elle a été plus importante dans les zones côtières entre le Ghana et la Gambie, mais la pluviométrie y atteint entre 2 000 et 3 000 mm/an.

Dans la zone sahélienne, la diminution des pluies, qui a atteint entre 60 et 90 mm/an, s'est fait plus lourdement ressentir : elle représente une diminution de 15 à 35 % de la pluviométrie dans cet espace (cf. carte 6). Cette vision figée, du fait des périodes comparatives, comporte certaines limites. Pour les pays sahéliens par exemple, les périodes sèches ont duré du début des années 1970 au début des années 1990. Depuis, la pluviométrie s'est améliorée même si elle demeure très variable<sup>16</sup>.

## b) Impacts sur la production agro-pastorale

35. La baisse de la pluviométrie, dont l'impact fut plus marqué pour la zone sahélienne, s'est traduite par un processus de désertification, des fluctuations de la production céréalière, la descente des troupeaux vers le sud, la diminution du débit des fleuves, etc. L'évaluation de ces impacts a été réalisée à propos de plusieurs indicateurs. Certaines estimations montrent que le débit des fleuves Sénégal et Gambie aurait diminué de près de 60 % durant les décennies 1970/1980. Celui du fleuve Niger aurait baissé d'environ 15 %<sup>17</sup>.



<sup>16</sup> Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest (avril 2006) : *La zone écologique fragile des pays du Sahel*.

<sup>17</sup> UICN (2004) : *Réduire la vulnérabilité de l'Afrique de l'Ouest aux impacts du climat sur les ressources en eau, les zones humides et la désertification*.

36. Les impacts théoriques sur la biomasse et partant sur le potentiel de la production agro-pastorale sont relativement importants. Des estimations de la FAO montrent qu'entre les périodes 1951/75 et 1976/2000, la baisse de la pluviométrie aurait provoqué une baisse de la production biomasse sèche entre 100 et 200 g/m<sup>2</sup>/an dans les zones sahéliennes du Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad et Nord Nigeria ; elle aurait atteint entre 200 et 300 g/m<sup>2</sup>/an en Sénégal
  
37. Bien que la traduction en termes de production agro-pastorale soit difficile, la baisse du potentiel de production de céréales sèches (mil, sorgho ou maïs) ou de fourrage pour l'élevage est évidente. On peut se rappeler que les sécheresses en Afrique et au Sahel en particulier ont affecté la production de fourrage et par conséquent la population animale. Durant la période 1982/84 par exemple, la population bovine a diminué de près de 60 % au Niger, soit parce que des troupeaux ont été décimés, soit parce qu'ils ont été descendus dans les zones plus au Sud.